



Donation

Pièces à fournir pour ouvrir votre dossier

Anticiper la transmission de votre patrimoine est un acte fort. Nous adaptons chaque acte à votre situation personnelle et familiale.

DONATION (BIEN IMMOBILIER OU SOMME D'ARGENT)

- ☐ Pièce d'identité du donateur et du donataire
- ☐ Livret de famille du donateur
- ☐ Titre de propriété du bien donné si immeuble
- ☐ Dernier avis de taxe foncière si bien immobilier
- ☐ RIB du donataire (remise en main propre uniquement)
- ☐ Justificatifs de valeur (estimation, relevé bancaire...)